



LE DROIT DE VOTE, C'EST MAINTENANT !

Les personnes en situation de handicap veulent être des citoyens à part entière. Elles ont obtenu des droits, notamment le droit de vote des personnes sous tutelle ou curatelle via la loi de 23 mars 2019. Maintenant elles veulent que ces droits soient appliqués.

L'association Nous Aussi mène un projet national visant à développer l'autonomie des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif pour exercer leur droit de vote.

Nous Aussi est une association dont les adhérents comme les dirigeants sont des personnes handicapées intellectuelles. Cette association est autonome mais néanmoins soutenue par l'UNAPEI.

La Fédération ANCREAI et l'UNAPEI accompagnent l'association Nous Aussi dans la réalisation de ce projet qui démarre par la réalisation, via une enquête, d'un **état des lieux de la réalité du vote pour les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif**. Pour cela, nous vous sollicitons pour **diffuser ce questionnaire** auprès des personnes âgées de **18 ans et plus** en situation de handicap **intellectuel et cognitif**, qu'elles aient déjà voté ou non.

Ce questionnaire peut être rempli :

- De préférence en ligne, au lien suivant : <http://enquete.creai-aquitaine.org/index.php/224288?lang=fr>
- Ou éventuellement par papier, via impression du questionnaire suivant, à **retourner avant le 31 août 2019** à l'adresse suivante : ASSOCIATION NOUS AUSSI - BP 310 -75867 Paris Cedex 18 ou par mail : nous-aussi@unapei.org

Nous vous remercions du soutien que vos équipes pourront apporter aux personnes concernées :

- **Via la mise à disposition d'ordinateurs pour le remplissage en ligne** ou via l'impression des questionnaires pour celles qui préfèrent cette modalité ;
- **Et surtout via l'aide au remplissage pour les personnes qui le souhaitent** : les premiers tests réalisés révèlent ce besoin d'accompagnement pour certaines personnes.

Ce temps de remplissage de questionnaire peut être une belle occasion de travailler avec les personnes concernées le droit de vote et plus largement leur citoyenneté.

Par ailleurs, nous vous invitons à **nous faire remonter les actions que vous avez réalisées pour faciliter l'accès au vote** des personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif. Pour cela, pouvez-vous renseigner la fiche « retour d'expérience » au lien ci-joint :

<https://www.dragnsurvey.com/survey/r/0a3311b>

Projet en partenariat avec :



Co-pilotage et co-animation du projet entre les représentants de Nous Aussi et les professionnels de la Fédération ANCREAI. Apport méthodologique et technique à la réalisation du projet



POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Soutien du projet, apport d'expérience et d'expertise pour ce relève des actions de plaidoyer et de communication. Les associations du réseau UNAPEI portent les accompagnants adhérents de l'association Nous Aussi.